

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 13 octobre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle (pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène), ALLEMANDI Florence (pouvoir de Mme VAGINAY Sophie), DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre (pouvoir de M. BAGUE Patrice) , PAYOT Jean Michel, BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, PELLOUX Jacques, CRAPSKY Bernard représentant M. NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan (parti après la question n°18), NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : Mmes VAGINAY Sophie, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, MM. BAGUE Patrice et FRELASTRE Jean-Michel.

OBJET : SERVICE ANNEXE SKI BAIL DE LOCATION DU LOCAL CAISSE ET ACCUEIL STATION DE SKI DE STE-ANNE LA CONDAMINE - AVENANT N°7

VU le contrat de location signé le 13/11/1995 avec Monsieur Serge SAILLEY et prorogé par avenants N°1-2-3-4- 5 et 6

ATTENDU qu'il est nécessaire de proroger ledit contrat pour une nouvelle période de 1 an.

VU le projet d'avenant N° 7 qui lui est proposé,

Le Conseil de Communauté
Après délibéré
A l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** les termes de l'avenant N°7 à passer avec Monsieur Serge SAILLEY pour une durée de 1 an
- **AUTORISE** le Président à procéder à la signature dudit avenant
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe ski - section fonctionnement dépenses – chapitre 011 – article 6132

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jacques MARTIN.

